

**POUR
DES ABORDS
D'ÉCOLE
APAISÉS,
CONVIVIAUX
ET VIVANTS**

*mode
d'emploi*



MERCI

Nous tenons tout d'abord à exprimer notre profonde gratitude à *perspective.brussels*, le centre de référence pour le développement régional et territorial bruxellois, qui nous a permis d'utiliser son référentiel « abords des écoles » comme inspiration au travail collégial du groupe de travail du Conseil de l'Éducation de Sotteville-lès-Rouen. Ce référentiel, d'une grande richesse, a été durant de longs mois un support pour guider nos échanges.

Nos remerciements vont également aux membres fidèles du groupe de travail dont les éclairages et l'engagement ont été précieux.

Et enfin, nous souhaitons adresser notre sincère reconnaissance à tous ceux qui ont su croire en ce projet et l'ont accompagné avec professionnalisme et bienveillance.

Malgré des objectifs raisonnables, la Ville reste consciente du chemin restant à parcourir.

*Les membres du Conseil
de l'Éducation*

SOMMAIRE

Introduction p. 04

Les abords d'école :
des espaces stratégiques p. 06

1 Des abords d'école
sûrs et apaisés p. 08

2 Des abords d'école
conviviaux et accessibles p. 12

3 Des abords d'école
végétalisés et sains p. 16

4 Des abords d'école
visibles et identifiables p. 20

À l'abordage !
Ou comment passer à l'action p. 22

Pour aller plus loin p. 24

POUR INFO !

Au fil des pages de ce référentiel, certaines informations – des initiatives sottevillaises, des points de vigilance, des définitions ou encore des statistiques éclairantes – sont indiquées dans des bulles.

Elles méritent toute votre attention, alors n'hésitez pas à vous y plonger au fil de votre lecture !



introduction

Ce référentiel est le résultat des travaux menés par le groupe de travail « abords des écoles » du conseil de l'Éducation de la ville de Sotteville-lès-Rouen. Créée en 2014, cette instance réunit des acteurs éducatifs volontaires.

La Ville compte aujourd'hui **13 écoles réparties en 6 groupes scolaires majoritairement reconstruits après-guerre, représentant un bâti scolaire homogène et vieillissant.**

Ville dense et minérale, Sotteville-lès-Rouen interroge l'ensemble de ses politiques publiques à l'aune des enjeux environnementaux et de développement durable.

Dans cette optique, elle a entrepris un **programme pluriannuel de rénovation de son parc scolaire sur le bâti, les cours et les abords.** Celui-ci s'inscrit dans la volonté de construire une ville apaisée et consciente des enjeux environnementaux, véritable colonne vertébrale de tous les projets d'aménagements à venir.

Ce guide vient donner corps à ces engagements. Il a pour objectif de fournir un cadre de travail à l'ensemble des partenaires dans le but d'améliorer la qualité des abords des écoles tout en mettant l'enfant au cœur de la réflexion.

Dans ce référentiel, les recommandations sont regroupées en quatre chapitres :

DES ABORDS D'ÉCOLE
SÛRS ET APAISÉS

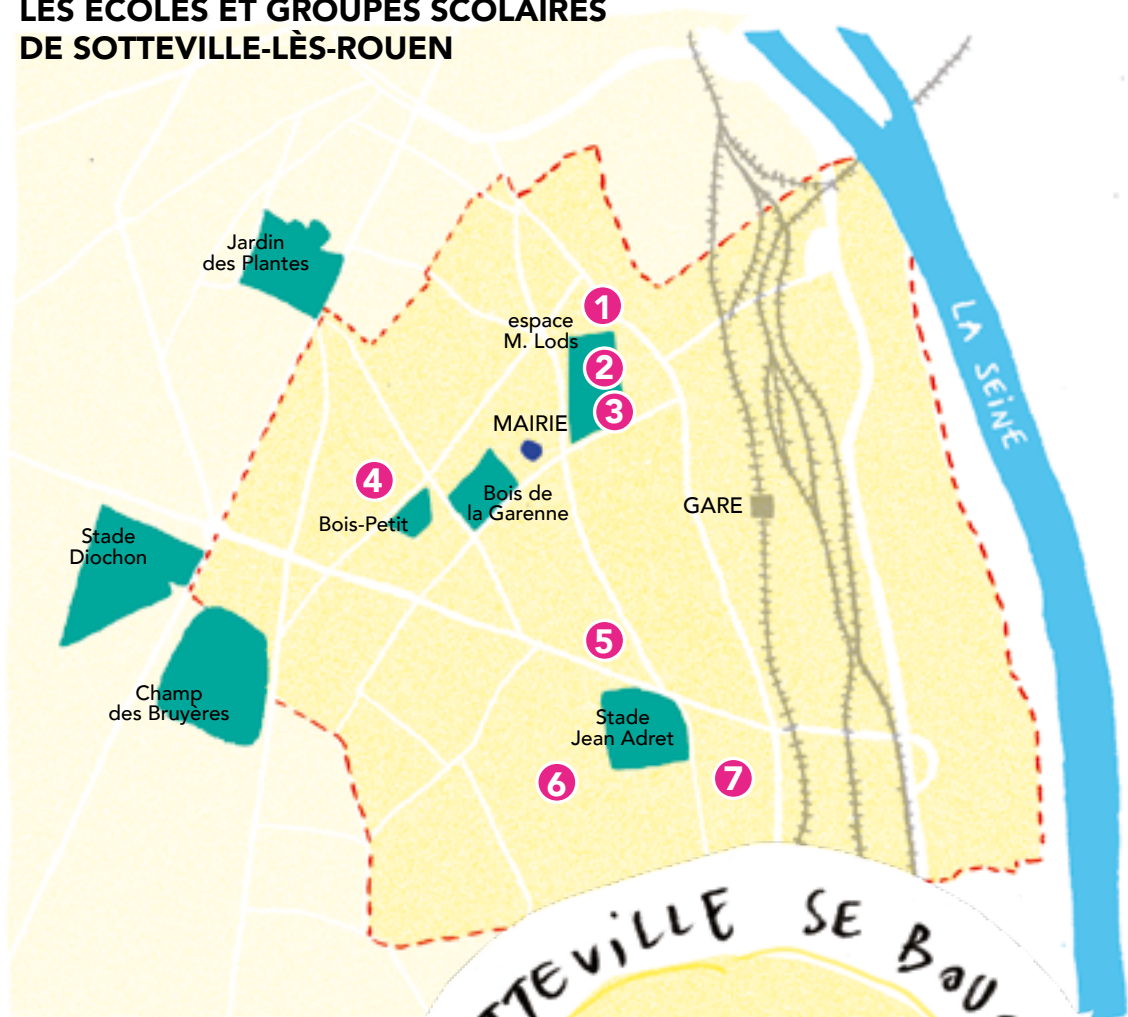
DES ABORDS D'ÉCOLE
CONVIVIAUX ET ACCESSIBLES

DES ABORDS D'ÉCOLE
VÉGÉTALISÉS ET VIVANTS

DES ABORDS D'ÉCOLE
SAINS ET IDENTIFIABLES



LES ÉCOLES ET GROUPES SCOLAIRES DE SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN



- 1 Jules Michelet (M+É)
Ernest Renan (M)
- 2 Benjamin Franklin (M)
- 3 Franklin-Raspail (É)
- 4 Jean Rostand (M+É)
- 5 Jean Jaurès (M+É)
- 6 Ferdinand Buisson (M+É)
- 7 Henri Gadeau de Kerville (M+É)

M = école maternelle
É = école élémentaire

SOTTEVILLE SE BOUGE !

La commune est labellisée
« Territoire engagé pour
la transition écologique » avec
2 étoiles en 2022, détentrice
des 3 feuilles FREDON,
et limitation à 30 km/h sur la
quasi-totalité de son territoire
autour d'un postulat
« rue partagée, ville apaisée ».



LES ABORDS D'ÉCOLE

DES ESPACES STRATÉGIQUES

Les abords d'école constituent un **véritable levier pour aménager la ville à hauteur d'enfant**. Espaces parmi les plus fréquentés par tous les enfants – et par ceux qui les accompagnent – au quotidien, ils croisent différents enjeux et nécessitent une attention particulière.

Un enfant se construit par le jeu et en prise directe avec son environnement. Rien de mieux que de s'asseoir, marcher ou courir dans **un espace en plein air sécurisé et stimulant** pour se développer à la fois socialement, physiquement, et cognitivement. Cela passe donc par des politiques publiques et des aménagements qui ne cantonnent pas l'enfant à un espace clôturé ou à une surveillance active des parents, dans des rues devenues inadaptées et manquant de sécurité.

Mais aménager des abords d'écoles sûrs, conviviaux et végétalisés, c'est aussi répondre à **des enjeux de santé publique**.

En encourageant les déplacements à pied et en vélo vers et aux abords des écoles, on lutte contre la sédentarité et les problèmes de santé qui en découlent. C'est aussi un bon moyen pour **agir de façon efficace sur la qualité de l'air** et réduire le risque de développement de maladies respiratoires.

Enfin, les abords d'écoles sont des **lieux privilégiés de la vie locale et du lien social**. Les penser pour les enfants revient à les penser pour toutes et tous. Et cela constitue un levier efficace pour expérimenter et montrer que les aménagements en faveur des modes doux sont bénéfiques et reproductibles sur d'autres espaces publics d'une commune.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Aujourd'hui,
les enfants
ont quasiment disparu
de l'espace public. Seulement
un tiers d'entre eux se rend
à l'école à pied.

(Sondage Unicef, 2020)

L'expression « enfant d'intérieur »
employée par le sociologue Clément
Rivière illustre bien ce passage d'une
enfance marquée par la liberté dans
l'espace public à une enfance
confinée, dans des espaces
fermés.

(voir son ouvrage *Leurs
enfants dans la ville*,
éd. PUL, 2021)



Les bénéfices du jeu en
plein-air sont nombreux :
diminution de l'anxiété
et de l'hyperactivité,
augmentation de la
confiance en soi, de la
capacité de concentration
et du développement
émotionnel.

(A'URBA, 2021)

CHIFFRE CLÉ !

Quant à la piétonisation
des rues aux abords
des écoles, elle permet
de réduire la pollution
de l'air de 30 % !

C'est ce que prouve
une étude toute récente
sur les rues aux écoles.

(Respire, 2024)



1 DES ABORDS D'ÉCOLE SÛRS ET APAISÉS



ENJEUX ET OBJECTIFS

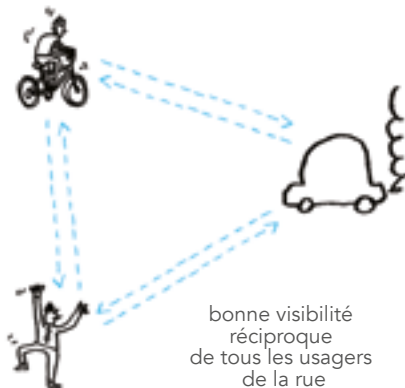
Aménager des abords d'école sûrs et apaisés consiste à penser des espaces où l'on accorde la préférence à des modes de déplacement alternatifs à la voiture et où cette dernière n'est pas reine. En effet, réduire les vitesses et l'emprise automobile a un double effet : limiter le danger lié à la circulation automobile, et libérer de l'espace pour la rencontre, le déplacement ou le jeu. Pour cela, une solution : penser la ville et son aménagement non plus avec la vision de l'adulte, mais à hauteur d'enfant.

RÉDUIRE LA PRÉSENCE AUTOMOBILE

- Restreindre ou interdire la présence de la voiture aux abords immédiats de l'école et éviter le trafic de transit à proximité.
- Réduire la vitesse devant l'école et assurer la bonne visibilité des piétons mais aussi des cyclistes et des automobilistes.
- Supprimer du stationnement quand cela peut améliorer la sécurité, l'accessibilité ou la convivialité des espaces (en particulier à proximité immédiate des passages piétons) et penser des arrêts-minute en dehors des abords directs de l'école lorsque c'est nécessaire.
- Permettre, par des aménagements et une signalétique adaptés, de développer le concept de « rue partagée, ville apaisée ».
- Assurer une bonne visibilité de l'environnement scolaire pour inviter les automobilistes à ralentir.

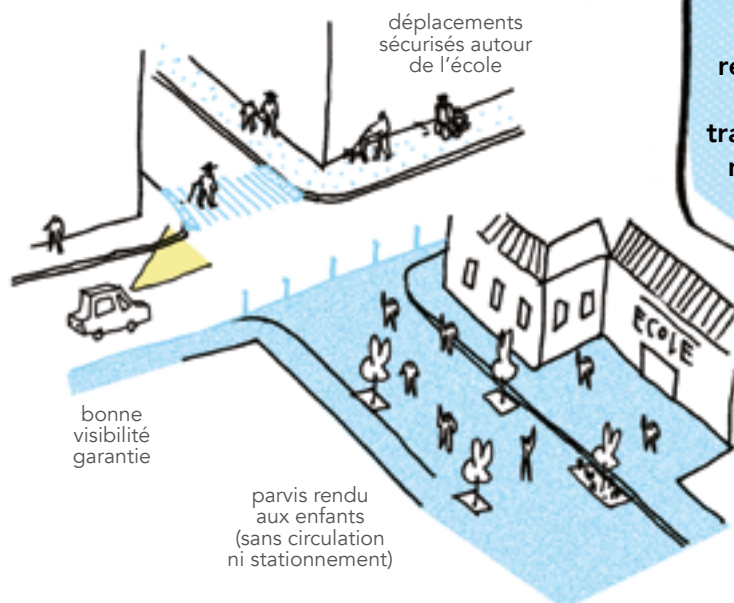


inverser la logique de priorité des modes



bonne visibilité réciproque de tous les usagers de la rue

- Sanctuariser le parvis de l'école lorsqu'il existe en le protégeant de la circulation et du stationnement.



POINT DE VIGILANCE

Toutes ces actions doivent être menées en s'assurant de leur bonne faisabilité et en tenant compte des répercussions éventuelles sur les environs (exemple : des travaux d'apaisement de voirie ne doivent pas empêcher la bonne livraison de repas.).



REDONNER DE LA PLACE AUX PIÉTONS

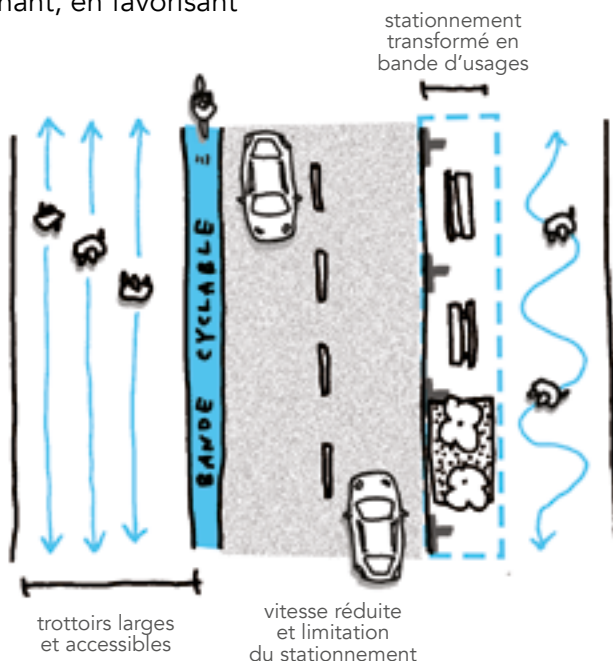
- Limitier la circulation automobile, réduire la vitesse, supprimer le stationnement gênant, en favorisant le concept de **rue partagée***.

- Créer des aménagements de voirie dédiés (double-sens cycliste, piétonisation).

- Développer au maximum les aménagements de type **rue scolaire***, **zone de rencontre*** ou **aire piétonne***.

- Identifier les difficultés sur les trajets domicile/école.

- Garantir une largeur suffisante de trottoirs accessibles et sécurisés.



* définition page suivante

DÉFINITIONS

LES DIFFÉRENTES ZONES DE CIRCULATION APAISÉE

LE QUARTIER APAISÉ

Un quartier apaisé correspond à une zone définie à l'intérieur de laquelle le transit automobile est très réduit, la circulation soumise à des conditions particulières, et où l'espace public est réinvesti au profit de la qualité de vie des habitant·es.

LA ZONE 30

Ensemble de voies où la vitesse est limitée à 30 km/h et où la réglementation est clairement matérialisée.

LA ZONE DE RENCONTRE

Aussi appelée « ZONE 20 », la zone de rencontre est un outil qui permet d'instituer une priorité absolue des piétons, notamment sur la chaussée. La circulation automobile est tolérée, abaissée à 20km/h.

LA RUE SCOLAIRE

Rue située devant une école, coupée à la circulation motorisée soit :

- aux seules heures d'entrée et sortie des enfants (via un système de barrière),
- de façon pérenne à toute heure de la journée et tous les jours de la semaine via une piétonisation de la rue.

LA RUE AUX ENFANTS

Événement ponctuel et régulier, festif, à destination des enfants, se déroulant sur une rue habituellement dédiée à la circulation motorisée.

L'AIRE PIÉTONNE

La circulation automobile y est limitée aux seuls résidents, et le stationnement y est interdit.

ŒUVRER POUR UNE BONNE COHABITATION ENTRE LES MODES

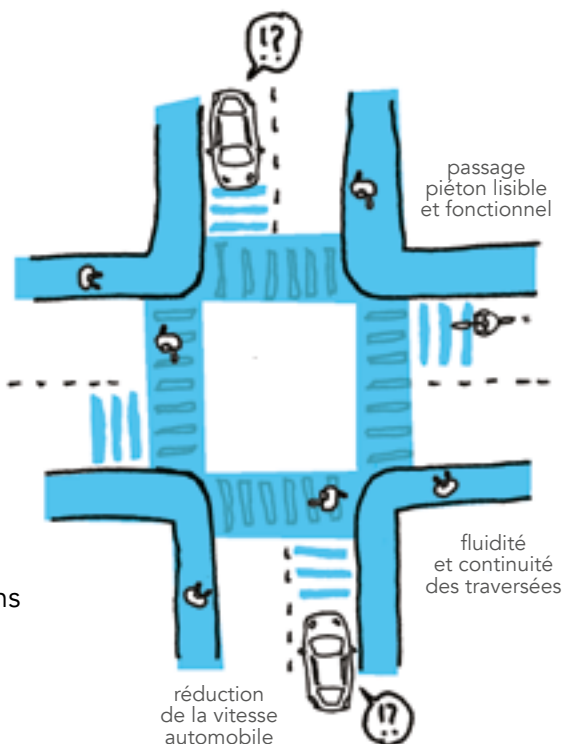
POUR LES PIÉTONS

- Penser la bonne cohabitation entre les modes de déplacements en adaptant l'emprise des trottoirs et les espaces environnants.
- Accompagner les démarches collectives type « pédibus » et « vélobus ».



Améliorer les traversées piétonnes et garantir leur bonne visibilité :

- garantir la présence d'au moins un passage piéton lisible et fonctionnel près de l'entrée de l'école et sur les traversées principales aux abords,
- retirer tout obstacle nuisant à une bonne visibilité,
- supprimer le stationnement automobile dans les 5 m avant le passage,
- penser un éclairage ambiant et à bonne hauteur,
- envisager une largeur d'au moins 3-4 m sur les grands axes,
- réduire la vitesse automobile au niveau des passages,
- penser des traversées accessibles par toutes et tous.



POUR LES CYCLISTES

- Penser les aménagements cyclables en fonction des continuités potentielles avec les rues adjacentes.
- Assurer une cohérence entre l'aménagement de la rue et sa fonction dans le plan vélo communal.
- Accompagner vers des vitesses maîtrisées, en particulier en cas de mixité de trafic.

POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES ET EN COMMUN

- Assurer des itinéraires clairs et sécurisés entre l'école et les arrêts de bus ou les zones de dépose.
- Éloigner suffisamment les zones de dépose de l'école pour ne pas encombrer l'environnement scolaire.
- Adapter autant que possible les horaires et modalités de livraison pour limiter le trafic.

POINT DE VIGILANCE

Pour éviter les déconvenues, bien prendre en compte le déport potentiel de la circulation, la logistique des livraisons pour la restauration scolaire, mais aussi l'accessibilité aux transports !



2 DES ABORDS D'ÉCOLE CONVIVIAUX ET ACCESSIBLES

ENJEUX ET OBJECTIFS

Parce qu'ils sont des lieux vecteurs de lien social et de vie locale, de façon régulière aux entrées et sorties d'école, ou de façon ponctuelle lors d'événements sur l'espace public, les abords d'école doivent être inclusifs, conviviaux, accessibles par toutes et tous, et être des réceptacles d'usages variés et ludiques. Vrais lieux potentiels de la vie de quartier, l'école, son parvis, et plus largement ses abords, méritent de rayonner sur la rue voire au-delà.

FAIRE DU PARVIS DE L'ÉCOLE UN LIEU DE VIE POUR LES PIÉTONS

- Affirmer la logique de parvis pour faire des abords de l'école des lieux de vie piéton pour toutes et tous.
- Sanctuariser l'espace public devant la ou les entrées de l'école, en libérant l'espace et en le réservant aux usages piétons aux modes doux.
- Assurer un espace confortable pour les enfants comme pour les parents, pour la pause et les moments d'attente, en le rendant accessible à tout moment de la journée ou de l'année.
- Implanter du mobilier robuste et pouvant accueillir divers usages : l'arrêt, le repos, la discussion, l'attente, les déplacements, le jeu, etc.

Penser un mobilier robuste et stratégiquement implanté...

...pour les débats et les discussions...

...pour l'attente à toute heure...

...pour la pause et la détente...

...pour le jeu et les souvenirs...

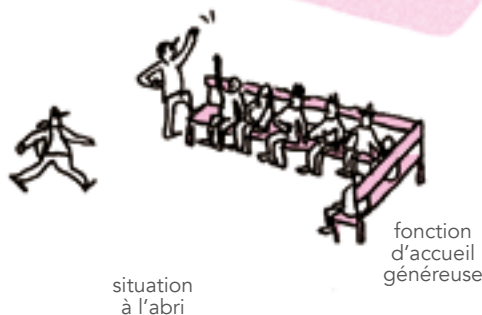
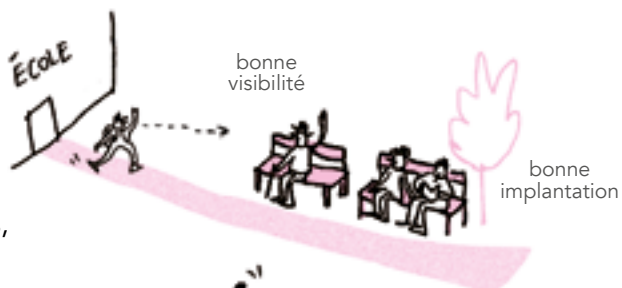
...pour les petits et pour les grands !

CONCEVOIR DES ABORDS D'ÉCOLE CONVIVIAUX

- Mettre en place un mobilier adapté, favorisant les rencontres, répondant à plusieurs fonctions sociales, et étant assez spacieux pour accueillir des groupes.

- Penser une implantation adaptée au contexte : face à l'école et de préférence couvert (à l'abri du soleil et des intempéries).

- Prendre en compte la durabilité, l'entretien et le degré de réparabilité du mobilier, et utiliser des matériaux durables (en réemploi notamment), résistants et si possible locaux.



SOITEVILLE SE BOUGE !

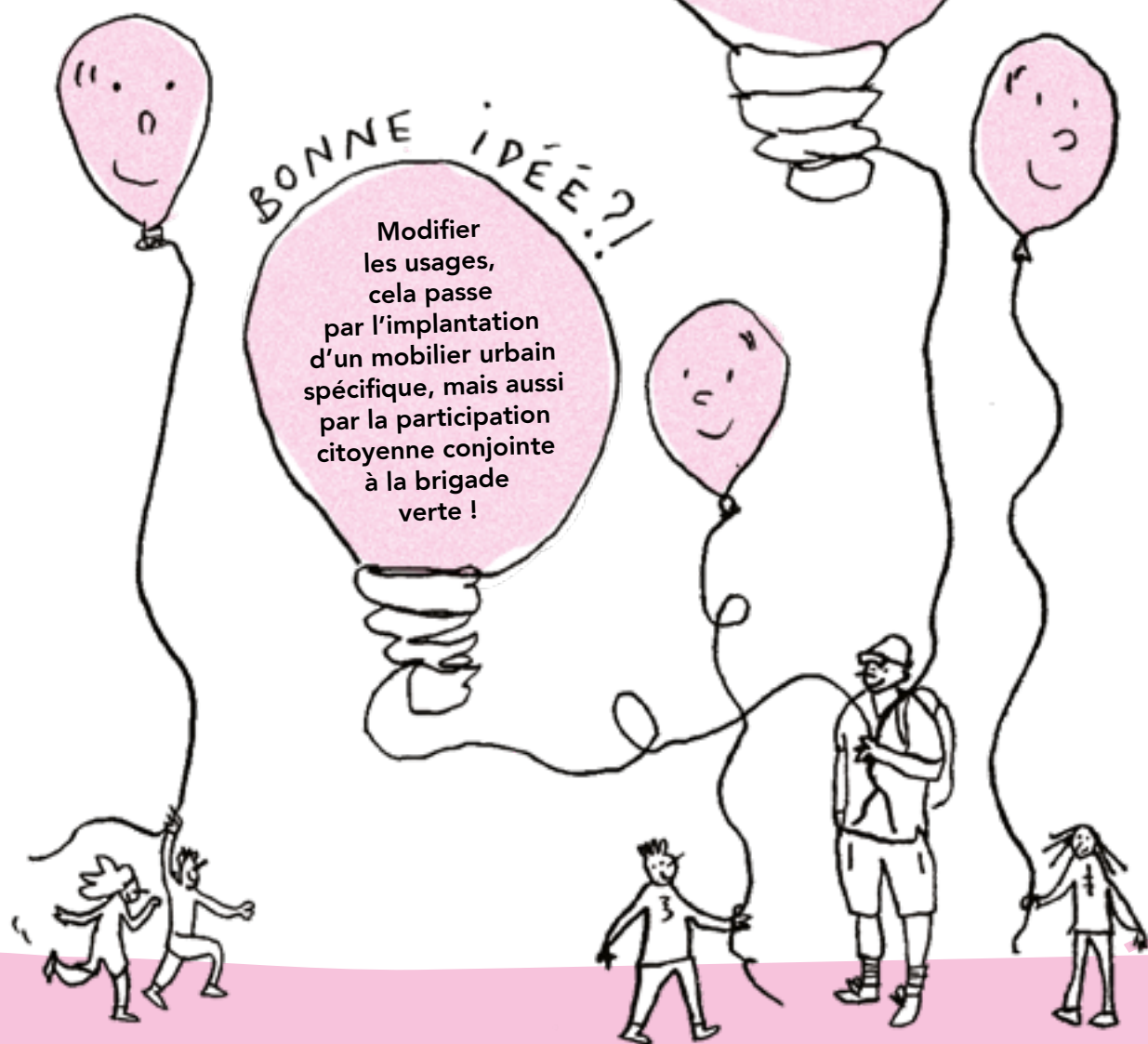
Certaines cours d'école de la ville sont ouvertes à tous les habitants les week-ends et durant les vacances scolaires. Elles constituent alors de nouveaux espaces publics de quartier que tout un chacun peut s'approprier.



● Permettre une appréhension ludique de la rue.

● Offrir la possibilité d'organiser des manifestations locales ponctuelles (fête des voisins, rues aux enfants) aux abords de l'école.

● Accompagner une gestion partagée de la propreté de la rue en assurant notamment la présence de poubelles de tri.



BONNE IDÉE?!

Implantation d'un mobilier urbain pouvant avoir plusieurs fonctions : espace convivial abrité favorisant l'aspect ludique.

Les choix des couleurs et des matériaux participent à renforcer l'identité des écoles.

BONNE IDÉE?!

Modifier les usages, cela passe par l'implantation d'un mobilier urbain spécifique, mais aussi par la participation citoyenne conjointe à la brigade verte !

AMÉNAGER DES ABORDS POUR TOUTES ET TOUS

● Permettre à chacun de pouvoir venir à l'école quelle que soit sa situation et ses capacités physiques.

● Penser les aménagements pour les poussettes, les personnes à mobilité réduite et les fauteuils roulants.

● Prendre en compte les mobilités douces et prévoir, par conséquent, un espace de garage/stationnement dédié et adapté.

● Prendre en considération les questions de genre et de confort dans la façon d'aménager l'espace public.

● Assurer la présence de stationnements vélos en nombre suffisant, accessibles et adaptés aux nouveaux types de vélos (vélos-cargos, triporteurs).



3 DES ABORDS D'ÉCOLE VÉGÉTALISÉS ET SAINS

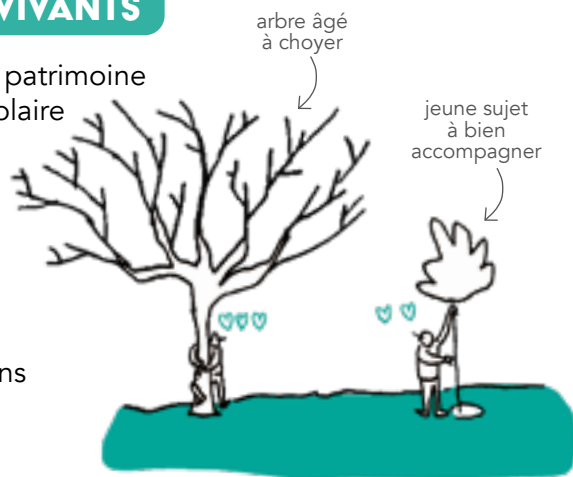
ENJEUX ET OBJECTIFS

Les fortes variations climatiques invitent à déminéraliser et végétaliser les abords d'écoles, afin de favoriser le développement d'îlots de fraîcheur, faisant des abords d'école – mais aussi des cours – des composantes du réseau des trames vertes et bleues du territoire. En plus de l'ombre et de la fraîcheur qu'elle génère, la végétation a aussi une portée didactique et un effet positif sur la curiosité et le bien-être des enfants. En outre, elle constitue un atout indéniable pour limiter les effets néfastes des pollutions atmosphériques et des agressions climatiques, face auxquels les enfants sont parmi les plus vulnérables. Pour des villes plus vivantes et plus vivables, le végétal est indispensable au quotidien, aussi bien des petits que des grands !

DESSINER DES ABORDS D'ÉCOLE VIVANTS

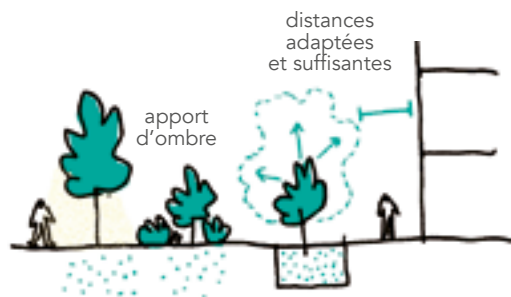
● Protéger et prendre soin, en priorité, du patrimoine arboré existant dans l'environnement scolaire (un jeune arbre ne remplacera jamais un arbre adulte et en bonne santé en termes de rafraîchissement, d'apport d'ombre, de capture de CO₂, etc.) :

- en surveillant leur bon état sanitaire au fil des années,
- en veillant à l'absence de dégradations (du tronc, du houppier mais aussi et surtout des racines !) lors de travaux ou d'aménagements.



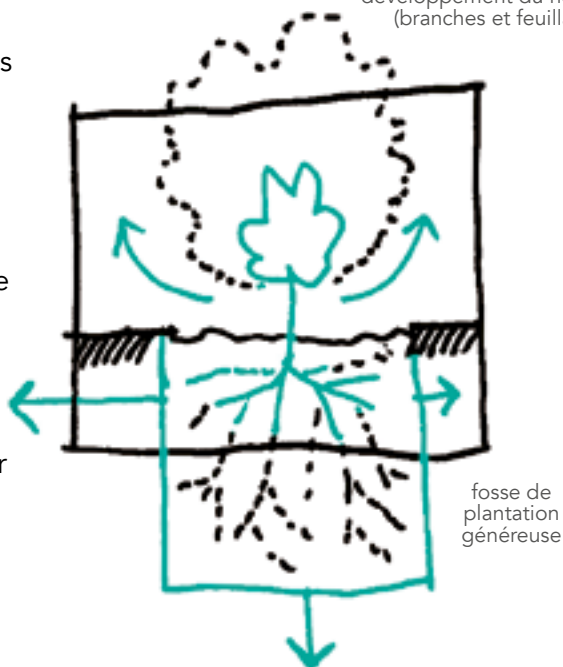
● Penser les nouvelles plantations en privilégiant la qualité plutôt que la quantité :

- en choisissant des essences adaptées au contexte de plantation (climat, types de sol, espace disponible à l'âge adulte, plantations de jeunes sujets, etc.),



- en veillant à la mise en place de bonnes conditions de développement des couronnes et des systèmes racinaires des arbres (pleine terre, fosse de plantations larges, paillage ou couvre-sol végétal, etc.),
- en privilégiant une palette végétale durable (qui supporte la sécheresse, a des besoins limités en arrosage, nécessite peu d'entretien),
- en utilisant la végétation comme moyen pour ombrager l'espace public et les façades.

place suffisante pour le bon développement du houppier (branches et feuillage)



Améliorer les conditions d'accueil de la biodiversité ordinaire et extraordinaire.

Ne pas oublier la fonction didactique et la possibilité d'un apport pédagogique autour de la présence du vivant :

- mise en place d'un jardin partagé dans ou à proximité de l'école,
- déploiement de sessions d'apprentissage hors les murs (cf. la démarche «faire classe dehors»),
- réduction des déchets organiques et dispositif de compostage,
- signalétique et panneaux pédagogiques.

POINT DE VIGILANCE

Une attention particulière est à apporter à la capacité d'entretien de ces espaces. Il convient aussi de bien choisir les matériaux et la palette végétale pour permettre aux espaces verts de la ville d'en assurer un suivi facile.



PROPOSER DES ABORDS D'ÉCOLE SAINS ET ÉCOLOGIQUEMENT VERTUEUX

GESTION DE L'EAU

● Privilégier dès que possible des sols perméables et l'infiltration des eaux de ruissellement en surface :

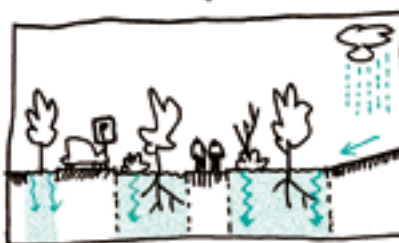
- pour les plantations en pleine terre,
- pour les espaces de stationnement,
- pour les espaces piétons,
- mais également pour la cour de l'école.

● Penser une gestion organisée de collecte et de valorisation de l'eau de pluie, celle qui tombe sur le toit de l'école par exemple.

MAUVAISE PRATIQUE



gestion des eaux par tuyaux (déconnexion par rapport aux surfaces plantées)



gestion des eaux par infiltration (écoulement dans les surfaces en pleine terre)



PRATIQUE VERTUEUSE

LIMITATION DES NUISANCES ET DES POLLUTIONS

● Matérialiser la mise en place d'espaces sans tabac, et intégrer pleinement cet enjeu dans l'ensemble de l'aménagement (mobilier adapté, etc.).

● Considérer la qualité de l'air dans l'environnement proche de l'école et prendre en compte le rôle des espaces verts alentour.

● Assurer des abords d'école calmes, débarrassés de toute nuisance sonore invasive.



RECOURS À DES MATÉRIAUX ÉCOLOGIQUES

Choisir, pour l'identité des espaces publics et le mobilier autour de l'école, des matériaux durables et éthiques : bois indigène, de label FSC, de réemploi.

Rendre possible et faciliter la réparation de pièces plutôt que le remplacement total d'un mobilier.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La commune est déjà bien engagée dans la prise en compte de la biodiversité sous toutes ses formes avec :

- cinq jardins partagés et deux vergers,
- un projet d'arboretum,
- deux vergers participatifs implantés dans les groupes scolaires (et d'autres à venir),
- le principe de « ville nourricière » qui irrigue de nombreux projets d'espaces de nature en ville.



SOTTEVILLE SE BOUGE !

La sensibilisation aux espaces sans tabac est un sujet déjà porté par le conseil municipal d'enfants et de jeunes de la Ville !



4 DES ABORDS D'ÉCOLES VISIBLES ET IDENTIFIABLES

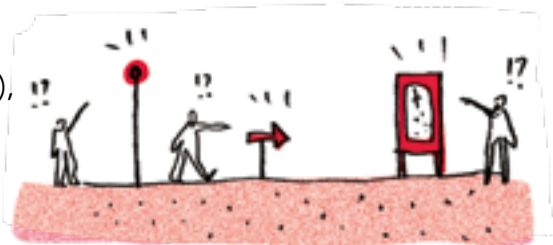
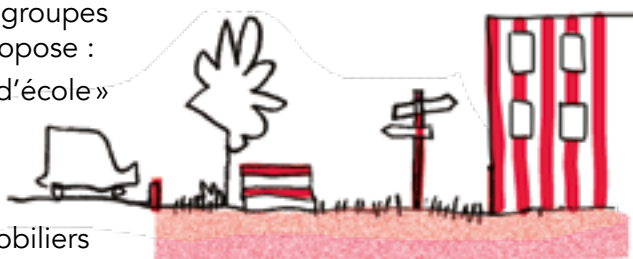
ENJEUX ET OBJECTIFS

Les abords d'école doivent être identifiés comme tels, pour que leurs fonctions de lieu de vie apaisé et partagé puissent être pleinement remplies. Les usagers des modes doux doivent pouvoir lire l'espace pour se l'approprier, et les automobilistes reconnaître qu'ils circulent près d'une école pour adapter leur conduite. L'identification unifiée de ces espaces scolaires est un dispositif qu'il convient de développer. Basée sur une identité claire et lisible, cette charte passe à la fois par les enjeux d'aménagement et de signalétique, à travers des éléments visuels communs (formes, matériaux, couleurs) et le recours à la dimension ludique. Cependant, elle mérite également de tenir compte des contextes propres à chaque école.

CRÉER UNE IDENTITÉ CLAIRE, LISIBLE ET COMMUNE À TOUS LES ABORDS D'ÉCOLE

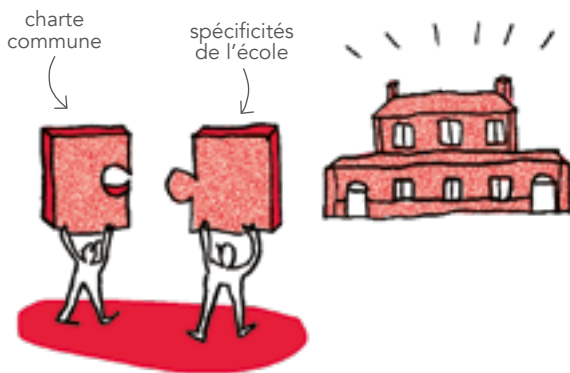
Attribuer une charte d'aménagement qui s'applique sur l'ensemble des groupes scolaires de la commune et qui propose :

- un choix de couleurs « abords d'école » que l'on peut retrouver sur les mobiliers, les sols, les murs ou les façades,
- un choix de matériaux et de mobiliers (modèles d'assises, de potelets, etc.),
- des principes de végétalisation (palette végétale adaptée, modalités de gestion, modèles de bordures, etc.),
- un dispositif de signalétique et des pictogrammes qui facilitent l'identification.



S'autoriser à décliner la charte de façon à ce que l'identité de chaque école se reflète dans les projets d'aménagement :

- en s'inscrivant dans le projet pédagogique et l'identité locale de l'école,
- en tenant compte de la dimension patrimoniale du secteur (contraintes, opportunités, intérêt spécifique, etc.),
- en impliquant les élèves et les parents d'élève dans une logique de concertation et de co-construction du projet.



Penser le déploiement d'une série de mobiliers favorables aux jeux :

- en implantant du mobilier qui confère à l'espace une dimension récréative et le rend attractif pour les enfants,
- en autorisant la présence de mobilier sans fonction proprement définie mais qui laisse libre cours aux usages selon l'interprétation de chacun,
- en dessinant un parcours ludique aux abords de l'école, en lien par exemple avec les principaux points d'arrivée des enfants (quartiers, arrêts de bus, zones de dépose).

POINT DE VIGILANCE

Attention à ce que les projets soient bien en accord avec la réglementation en vigueur en s'appuyant sur la Métropole Rouen Normandie par exemple.

À titre d'exemple, le marquage au sol sur la chaussée pour alerter les automobilistes n'est autorisé que dans les zones de rencontre.



À L'ABORDAGE !

OU COMMENT PASSER À L'ACTION

La Ville fait le pari de l'intelligence collective avec pour horizon l'implication de toutes et tous et la construction de projets innovants :

- 1 DÉFINITION DU PROJET** : au travers du conseil de l'Éducation et de son groupe de travail « abords des écoles » qui définit les orientations, les partenaires et la mise en œuvre.
- 2 LA CO-CONSTRUCTION** : avec l'ensemble des partenaires locaux par le biais de consultations et réunions de travail (Métropole, les équipes éducatives, les enfants et le conseil des mobilités).
- 3 LA PHASE D'EXPÉRIMENTATION** : phase de test, sur un périmètre restreint et dans un cadre réglementaire léger, facile à mettre en œuvre et permettant des modifications ultérieures.
- 4 L'ÉVALUATION**
- 5 LA PÉRENNISATION** : développement sur l'ensemble des sites.



**LA VILLE DE
SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN
ET SES SERVICES**



Acteurs clés, ils sont à la conception et à la création des projets.

**LA MÉTROPOLE
ROUEN
NORMANDIE**



C'est le partenaire principal et privilégié de la ville dans la mise en œuvre des actions et des travaux à réaliser.

**LES ÉQUIPES
ÉDUCATIVES**



Elles participent à la co-construction des projets et permettent de les faire atterrir de la façon la plus juste.

**PROJET ABORDS
D'ÉCOLE**



**LES BUREAUX
D'ÉTUDE**



Ils sont destinataires du référentiel et doivent l'intégrer à leur cahier des charges.

LES ENFANTS



En compagnie de leurs parents, ils participent également à la co-construction des projets.

POUR ALLER PLUS LOIN

● Guides et référentiels techniques :

Réinventer les abords d'écoles. Guide pour l'amélioration des abords d'écoles en région bruxelloise, perspective.brussels, 2022

(PDF téléchargeable en ligne : www.perspective.brussels)

À pied d'œuvre. Mettre les piétons au cœur de la fabrique des espaces publics, ADEME, 2023

(PDF téléchargeable en ligne : <https://librairie.ademe.fr>)

Journée d'échanges « Agir pour des abords d'école sûrs et accueillants », CEREMA, 2021

(Ressources : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/1200-personnes-reunies-agir-abords-ecoles-plus-surs>)

● Ouvrages :

Clément Rivière, *Leurs enfants dans la ville*, PUL, 2021

Francesco Tonucci, *La ville des enfants : pour une [r]évolution urbaine*, Parenthèses éditions, 2019

Caroline Mollie, *À l'ombre des arbres. Planter la ville pour demain*, Delachaux et Niestlé, 2023

● Ressources internet :

www.ruedelavenir.com

www.anbdd.fr

(Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable)

www.perspective.brussels

www.cerema.fr

www.ademe.fr

www.fncaue.com

(fédération nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

NOTES PERSONNELLES

NOTES PERSONNELLES

CRÉDITS

Rédaction

Groupe de travail « abords des écoles » du Conseil
de l'Éducation de la ville de Sotteville-lès-Rouen

Relecture et ajustements rédactionnels

agence Monono

Conception graphique et illustrations

agence Monono
(www.monono.fr)

février 2025



**POUR DES ABORDS
D'ÉCOLE APAISÉS,
CONVIVIAUX ET VIVANTS**

mode d'emploi

Contacts

education@sotteville-les-rouen.fr

02.35.63.78.43

